

DEVIS

Votre référence : gcorriou/modif_simp_ste_foy
Type d'annonce : avis administratif

(Code client : C0715868 / identifiant annonce : 22522980 / Zone 20)

LES SABLES D'OLONNE AGGLOMERATION

PROJET DE MODIFICATION SIMPLIFIÉE N° 2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE SAINTE- FOY

AVIS DE MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

La mise à disposition du public porte sur le projet de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Sainte-Foy qui a pour objet la modification du règlement écrit et graphique et des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) avec pour objectif de dynamiser et pérenniser l'activité du pôle équestre, dynamiser et préserver un pôle santé en centre-bourg et d'apporter des ajustements au règlement écrit.

Le dossier mis à disposition comprend :

- La délibération définissant les modalités de la consultation de la modification simplifiée n° 2 du PLU de Sainte-Foy en date du 27 novembre 2025,
- Une notice présentant le projet de modification simplifiée et l'exposé des motifs,
- Les avis des personnes publiques associées (PPA) qui auront été adressés à Sables d'Olonne Agglomération,
- Un registre de concertation.

Les modalités de mise à disposition du projet de modification simplifiée n°2 du PLU de la commune de Sainte-Foy ont été définies par délibération du conseil communautaire des Sables d'Olonne Agglomération en date du 27 novembre 2025.

Ainsi le public pourra consulter le dossier jeudi 18 décembre 2025 à 8H30 au jeudi 22 janvier inclus 2026, soit pendant une période de 36 jours consécutifs. Pendant toute la durée de la mise à disposition, le dossier est consultable :

- Au siège des Sables d'Olonne

Vos informations de facturation

FORMAT FACTURE ET JUSTIFICATIF : Numérique

LIBELLÉE À :

LES SABLES D'OLONNE AGGLOMERAT
21 place du Poilu de France
85100 LES SABLES D'OLONNE CEDEX

ADRESSÉE À :

gwenaelle.corriou@lsoagglo.fr

Prix de votre commande

Date de parution ⁽¹⁾ :	Le lundi 8 décembre 2025
Support sélectionné :	(Ouest-France - 85)
Prix de la publication :	596.90 ^{€HT}

Vos conditions tarifaires :

Total HT	596.90 ^{€HT}
TVA	119.38 [€]
Total TTC	716.28 ^{€TTC}

Agglomération – 21 Place du Poilu de France
– 85100 Les Sables d'Olonne, les lundis,
mercredis, jeudis et vendredis : de 8h30 à
12h00 et de 13h30 à 17h30, et les mardis de
8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00.

- En Mairie de Sainte-Foy – 1 allée de la
Mairie – 85150 Sainte-Foy, les lundis, mardis
et mercredis de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à
18h00, et les jeudi et vendredis de 14H00 à
17h30.

- Sur le site internet des Sables d'Olonne
Agglomération (www.isoagglo.fr) et de la
commune de Sainte-Foy (www.saintefoy85.fr)
Le public pourra faire connaître ses
observations pendant toute la durée de la
mise à disposition selon les modalités
suivantes :

- Par courrier postal à l'attention de Monsieur
le Président à l'adresse Les Sables d'Olonne
Agglomération - 21 Place du Poilu de France -
85100 Les Sables d'Olonne et en précisant la
mention « enquête publique relative au projet
de modification simplifiée n°2 du PLU de
Sainte-Foy ».

- Par inscription sur un registre papier déposé
au siège de l'Agglomération des Sables
d'Olonne aux heures d'ouvertures habituelles
et à la mairie de Sainte-Foy aux heures
d'ouverture habituelles.

- Par courriel à l'adresse suivante :
consultationpublique.plustefoy@isoagglo.fr

A l'issue de la mise à disposition du public,
ce projet, éventuellement modifié pour tenir
compte des observations du public et des
personnes publiques associées, sera
approuvé par délibération du conseil
communautaire.

Toute information sur la procédure et sur le
projet de modification simplifiée n° 2 du PLU
de Sainte-Foy pourra être obtenue auprès des
Sables d'Olonne Agglomération, Pôle
Stratégie, Service Planification.

Le Président

Les Sables d'Olonne Agglomération

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Validez ce devis sur medialex.fr

(1) : Cette date sera prise en compte par nos équipes à réception de votre commande. La parution vous sera attestée sous réserve d'incidents techniques et/ou cas de force majeure.